

# **Compte rendu du Conseil Supérieur de la Statistique du 31 mars 2006:**

## **Présences:**

M Serge Allegrezza, Mme Véronique Sinner, Mme Germaine Thill, M Marc Origer, M Guy Schuller, M Nico Weydert, M Constant Infalt, M Alain Reiland, M Henri Brimer, M Carlo Thelen, M Jean-Jacques Rommes, M Paul Hammelmann, M Georges Peiffer, M Tom Dominique, M Roland Nockels, M Claude Wampach, Mme Françoise Schmit, M Sylvain Hoffmann, M Paul Zimmer, M Marc Hostert, M Guy Zacharias.

## **1. Introduction**

Serge Allegrezza, président du CSS rappelle que le STATEC a adopté le code de bonnes pratiques de la statistique européenne sous la présidence luxembourgeoise. Le programme statistique 2006, qui permet plus de transparence, s'inscrit dans le cadre de ce code.

Serge Allegrezza décrit la procédure d'élaboration du Programme statistique:

- Beaucoup d'objectifs sont fixés en amont, par le Programme statistique communautaire quinquennal 2008-2012
- Lors du planning annuel (en décembre) les chefs d'unité/de division font le bilan de l'année écoulée (cf. Rapport d'activité 2005) et se posent des objectifs pour l'année à venir (cf. Programme statistique 2006)
- Le CSS donne son avis sur le Programme statistique 2006
- Le Ministre de tutelle donne son avis sur le Programme statistique 2006
- Le Gouvernement donne son avis sur le Programme statistique 2006
- Le programme approuvé servira de support dans les discussions budgétaires et numerus clausus (études, recrutements etc.)
- Les Plannings mensuels permettent de suivre l'évolution des projets en cours

Serge Allegrezza souligne qu'à la page 31 du programme statistique 2006 (version distribué pour cette réunion) se trouve une liste des études qui vont être réalisées au cours de l'année. Il informe le Conseil qu'au début de l'année, l'article 2, alinéa 2 de la loi modifiée du 9 juillet 1962 portant institution d'un Service central de la statistique et des études économiques, qui dispose que "le nombre total des conseillers économiques, des conseillers économiques adjoints, des chargés d'études principaux, des chargés d'études et des stagiaires ayant le titre d'attaché économique ne pourra dépasser onze unités", est enfin abrogé et que la réforme du STATEC est inscrite dans le programme de gouvernement.

## **2. Présentation du Programme statistique**

Les chefs de division présentent leurs objectifs pour l'année 2006 (cf. Programme statistique 2006).

## **3. Discussion sur le Programme statistique**

Serge Allegrezza lance la discussion en donnant trois possibilités d'approche:

- L'utilité des statistiques

- La proportion des statistiques nationales par rapport aux statistiques communautaires
- La communication du STATEC et l'accès aux informations statistiques

Le Conseil discute sur la signification pour le Luxembourg de certaines grandeurs statistiques (PIB par habitant, IPCH etc.). Il a été retenu d'expliquer à l'opinion publique ce que signifient les différents indicateurs utilisés et lesquels sont vraiment pertinents pour une petite économie ouverte comme le Luxembourg (p.ex. le RNB au lieu du PIB, l'IPCN au lieu de l'IPCH etc.). Les comparaisons internationales, qui se feront toujours avec des indicateurs inappropriés pour le Luxembourg, resteront pourtant un problème.

Un autre sujet abordé est celui de la perception de l'utilité des statistiques par les entreprises. Selon une enquête TNS/Ilres sur la "simplification administrative: la perception des entreprises", 36% des entreprises interrogées contestent l'utilité des statistiques. Il a été retenu de convaincre les entreprises de l'utilité des statistiques, pour les entreprises, pour leur branche économique et pour le pays.

#### **4. Conclusion et avis du CSS sur le Programme statistique 2006**

Le Conseil Supérieur de la Statistique donne un **avis positif** sur le Programme statistique 2006, tels qu'il a été modifié lors de la réunion.

Recommandations formulées par le Conseil:

- Expliquer à l'opinion publique ce que signifient les différents indicateurs utilisés et lesquels sont vraiment pertinents pour une petite économie ouverte comme le Luxembourg.
- Convaincre les entreprises de l'utilité des statistiques.

Véronique SINNER